



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

masseurs-kinésithérapeutes

Question écrite n° 117835

Texte de la question

M. Olivier Dussopt appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la proposition émise par les masseurs-kinésithérapeutes exerçant dans la fonction publique hospitalière concernant le rôle du Haut conseil des professions paramédicales. Pour offrir une alternative au rôle que doit endosser l'ordre national des masseurs-kinésithérapeutes (ONMK), structure vivement contestée par les masseurs-kinésithérapeutes salariés de la fonction publique hospitalière, il est proposé que le Haut conseil des professions paramédicales soit l'interlocuteur privilégié des masseurs-kinésithérapeutes en lieu et place de l'ONMK. Aussi, il lui demande les suites que le Gouvernement entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117835

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9722

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)